

"Nos adhérents sont maîtres de toutes les décisions"

L'AFOCG, association de gestion, propose à ses adhérents de regagner de l'autonomie dans leur comptabilité, grâce à des formations, mais aussi un appui individuel. Compte-rendu d'une rencontre organisée par le CEDAPA.



Antoine Bodereau, un des 16 salariés de l'AFOCG, accompagne les adhérents.

"Avec les centres de gestion classiques, on nous donne l'impression que la compta c'est tellement difficile qu'on n'est pas capable de faire seul. Et ce que présente l'AFOCG, ça a l'air tellement simple, qu'on a du mal à y croire", dit Valérie

Josset, agricultrice à Hillion. Cela a beau être simple, peu

nombreux sont les agriculteurs qui ont pris davantage d'autonomie sur leur comptabilité. L'AFOCG Atlantique qui travaille sur la Bretagne et la Loire-Atlantique compte 400 adhérents, dont 120 en Bretagne, et 14 seulement en Côtes d'Armor. De plus sur les 120 adhérents bretons "seuls 15 gèrent tout de A à Z". L'esprit qui domine à l'AFOCG, explique Antoine Bodereau, salarié, c'est d'accompagner les adhérents vers plus d'autonomie, de compréhension et de maîtrise, que ce soit sur la comptabilité, la gestion (maîtrise des charges, investissement) ou le financement (choix ou non d'autofinancer, relations avec la Banque).

Cet accompagnement se fait par la formation d'une part collective (une formation pour débutants est prévue pour s'initier au logiciel Istea développé par l'ENITA de Bordeaux), d'autre part individuelle : "on vient en appui pour l'installation du logiciel, on vérifie en cours d'exercice la saisie, on contrôle les déclarations de TVA puis on intervient à la clôture". Un an après, l'adhérent participe à des formations pour comprendre les opérations de clôture, ou plus spécifiques sur l'analytique, le juridique, le fiscal...

Le gain financier de faire sa compta soi-même n'est pas spectaculaire : environ 500 euros pour un agriculteur en individuel. Pas si mal tout de même si on en croit Maryse Templier (EARL de l'Arc en Ciel à Trébry) qui considère qu'en croisière l'enregistrement des factures lui prend 15 heures, et la clôture (inventaire bovin-valeurs, avances aux cultures, stocks et amortissement) 5 heures : dans ces conditions, la rémunération moyenne avoisine tout de même les 25 euros de l'heure.

Mais le gain économique n'est pas la seule motivation des agriculteurs venus s'informer : ainsi Michel Hamon, agriculteur à Saint-Cast-Le-Guildo, veut "déléguer les activités peu rentables et pas intéressantes (la mécanisation) et reprendre les activités rentables et intéressantes (l'insémination et peut-être la comptabilité)". Il s'agace en outre du manque de transparence des centres de gestion dans leur facturation : "tu as un montant global, mais tu ne sais pas à combien de temps de travail et à quel travail cela correspond". La volonté de maîtriser leurs chiffres est aussi bien présente, mais pas facile de faire le pas : les agriculteurs témoignent de la pression de leur centre comptable, ou tout simplement de l'affinité qui les lie à leur comptable. "La plupart du temps, les nouveaux adhérents à l'AFOCG sont de jeunes installés".

Sur la fiscalité, "on connaît les ficelles comme les autres centres de gestion. Mais nos adhérents s'intéressent aux choix. Au moment de la clôture, on fait des simulations pour leur donner les moyens de la décision. Ils ne sont pas dans une position passive vis-à-vis des conseils". Sur ces aspects, il n'y a pas de formation collective, "c'est plutôt du cas pas cas".

JEANNE BRAULT, CEDAPA

Contact : AFOCG- Atlantique - Bobéhec - 56250 La Vraie Croix - 02 97 67 29 34

ANNONCES

Jeune homme recherche emploi en élevage durable ou bio dans le Trégor.

Formation BEPA, Bac Pro élevage, BTSA et licence pro protection de l'environnement.

Etudierait toutes propositions.

Contact : 06 33 58 06 44
julien.le-dem@la poste.net

A vendre génisses normandes vêlées (à terme pour décembre)
Tél : 02.96.70.09.42

A vendre aplatisseur céréales (1500 €), et silo à grain (15 tonnes) 300 €.
Tél : 06.81.40.29.28

Prête un taureau bleu blanc belge croisé normand jusque mai 2012 (du fait des vêlages groupés dans notre élevage). Habitué à la clôture électrique.
Tél : 02.99.69.97.65

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Laurence Le Métayer-Morice,

Suzanne Dufour, Christophe Carro, Georges Etesse, Valérie Josset

Mise en forme : Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.

N° de commission paritaire : 1113 G
88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) **2 ans** (12 num.)

Nom :

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant

18 €

27 €

Prénom :

Non adhérent, établissement scolaire

27 €

45 €

Adresse :

Soutien+organismes, entreprises

39 €

60 €

Commune :

Adhésion 2012

50 €

CP : **Tél :**

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

Profession:.....

J'ai besoin d'une facture

